

## APPEL A CANDIDATURE EN RECRUTEMENT LOCAL (poste vacant)

Un personnel enseignant du premier degré, à temps partiel	
Le Lycée Chateaubriand de Rome recherche:	<b>Un/e professeur/e des écoles</b>
Ce recrutement est envisagé pour:	<b>l'année scolaire 2024/2025</b>
sur la base d'une quotité horaire de:	<b>Temps partiel (Entre 9h et 12h les jeudis et vendredis)</b>
Le recrutement se fera sous forme d'un:	<b>Contrat à durée déterminée (CDD <i>Acausale</i> l'éligibilité à ce type de contrat est soumise, dans le cadre du droit du travail italien, à des conditions règlementaires strictes qui seront vérifiées avant le classement des candidatures)</b>
Avec une rémunération basée sur:	<b>C1 de l'accord cadre d'établissement</b>

### Les candidats intéressés par ce poste devront disposer de:

#### Diplômes, compétences ou expériences suivantes souhaitées :

- Titulaire du CRPE ou d'un Master
- Une expérience d'enseignement dans des classes de maternelle ou d'élémentaire du système éducatif français
- Une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Une expérience attestée dans un contexte plurilingue ou à l'étranger
- Bonne maîtrise des outils informatiques pour le travail en classe

#### Qualités requises :

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et être volontaire afin de participer activement aux projets pédagogiques en relation avec le projet d'établissement.
- Savoir s'impliquer dans la vie de l'établissement
- Sens de la relation, du contact et de la communication.
- Disponibilité, adaptabilité, capacité à travailler en équipe.

Le dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et diplôme) doit être à :

Monsieur le Directeur des Sections Primaires de Chateaubriand, en précisant l'intitulé du poste  
par mail à : [secretariat-proviseur@lycee-chateaubriand.eu](mailto:secretariat-proviseur@lycee-chateaubriand.eu) et [directeur@lycee-chateaubriand.eu](mailto:directeur@lycee-chateaubriand.eu)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée mercredi 8 mai 2024, inclus**

**MODALITES DE RECRUTEMENT :** Examen des dossiers par une commission ad hoc interne à l'établissement qui arrêtera la liste des candidats admis à se présenter à l'entretien de sélection présidé par le Chef d'établissement.